

B
T
S

Analyses de biologie médicale

Dans un laboratoire d'analyses médicales, le ou la titulaire de ce BTS :

- effectue des prélèvements sanguins (il ou elle doit être titulaire du certificat de prélèvement) et prend en charge les examens. Ses connaissances en biochimie et microbiologie lui permettent d'être autonome dans l'exécution des analyses et dans leur validation technique ;
- participe au contrôle qualité et à la maintenance des appareillages nécessaires aux analyses ;
- participe à la mise au point et à l'optimisation des méthodes d'analyses ;
- rend compte et vérifie la cohérence des résultats de ses analyses.

Débouchés

Les titulaires du BTS Analyses de biologie médicale peuvent occuper des postes de technicien ou technicienne des laboratoires d'analyses de biologie médicale et de technicienne ou technicien de recherche. Ils ou elles travaillent dans des laboratoires ou des services de biologie médicale de différents secteurs : secteurs hospitaliers publics et privés, laboratoires de l'établissement français du sang, laboratoires d'anatomopathologie, centres de lutte contre le cancer, laboratoires universitaires, industriels, INSERM, CNRS, laboratoire des entreprises du secteur des dispositifs médico in vitro (DMIV) et des automates, Institut Pasteur, laboratoires vétérinaires, écoles vétérinaires...

Métiers accessibles :

- Technicien ou technicienne biologiste (technicien.ne de laboratoire),
- Technicienne ou technicien d'analyses biomédicales (laborantin.e d'analyses médicales)

Accès à la formation

- Bac techno STL, ST2S ;
- Bac général S.

Eventuellement :

- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A et B ;
- Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Enseignements généraux			
Français	2	1	
Langue vivante	2	1	2
Mathématiques	2,5	2	1
Sciences physiques et chimiques	4	2	2
Enseignements professionnels et technologiques			
Biochimie	8	6,5	
Microbiologie	6	11,5	
Hématologie - Anatomopathologie	3,5	6	
Immunologie	1,5	1,5	
Préparation au certificat de capacité de prélèvements sanguins	0,5		
Connaissance du milieu professionnel	1,5	3	

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Bases scientifiques et technologiques de la biologie médicale, coeff. 6 :
 - biochimie, coeff. 2
 - microbiologie, coeff. 2
 - hématologie - anatomopathologie - immunologie, coeff. 2
- Analyses de biologie médicale, coeff. 7 :
 - analyses de biochimie médicale (contrôle continu en cours de formation), coeff. 2,5.
 - analyses de microbiologie médicale (contrôle continu en cours de formation), coeff. 3
 - analyses d'hématologie et d'anatomopathologies médicales (contrôle continu en cours de formation), coeff. 1,5.
- Soutenance de rapport de stage, coeff. 3.

Enseignements professionnels

Les enseignements technologiques et professionnels sont centrés sur :

- **Biochimie** : biochimie structurale, biologie cellulaire, métabolisme, enzymologie, biologie moléculaire, biochimie clinique, analyse instrumentale et immuno-analyse
- **Sciences physiques et chimiques** : chimie générale, chimie organique, physique
- **Microbiologie** : bactériologie générale, bactériologie systématique, microbiologie médicale, virologie, mycologie et parasitologie.
- **Hématologie** : cytologie sanguine et médullaire, hémopathie, hémostasie et immuno-hématologie, techniques histologiques
- **Anatomopathologie** : techniques histologiques, cytologiques et cytogénétiques
- **Immunologie** : antigène et anticorps et mécanismes d'immunité.
- Préparation à l'épreuve théorique du **certificat de capacité pour effectuer des prélèvements**.
- **Connaissance du milieu professionnel** : législation spécifique, qualité, droit du travail, santé et sécurité, bureautique et techniques de communication.

Stages

En formation initiale, un stage de 12 semaines.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une licence professionnelle. Exemples :**
 - Commercialisation des produits alimentaires, IUT d'Amiens (80) ;
 - Additifs, auxiliaires technologies et aliments santé, UFR de pharmacie UPJV Amiens (80) ;
 - Bio-analyses et qualité pour les laboratoires d'analyses médicales, UFR de pharmacie, Paris-Sud (92) ;
 - Biologie analytique et expérimentale parcours Techniques de diagnostic médical, IUT de Clermont-Ferrand (63) ;
 - Génomique, IUT de Lyon I (69) ;
- **Une licence. Exemples :**
 - Mention sciences de la vie et de la terre parcours biologie, physiologie cellulaire, UPJV Amiens (80) ;
 - Mention chimie parcours biologie-chimie, UPJV Amiens (80) ;
 - Mention sciences pour la santé, parcours biologie humaine technologies de la santé, UPJV Amiens (80).
- **Une classe préparatoire aux grandes écoles :**

La CPGE ATS biologie s'adresse aux titulaires d'un BTSA et de certains BTS et DUT qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs des travaux agricoles, d'agronomie, agro-

alimentaire ou écoles vétérinaires. *Exemple* : Lycée Le Paraclet, Cottenchy (80).

- **Une école d'ingénieurs, en 3 ans.**

Certaines écoles recrutent directement sur concours ou dossier des BTS et des DUT.

- Ingénieur en alimentation et santé, Unilasalle campus de Beauvais (60) ;
- Génie biologique filières : biomédical, conception et innovation de bioproduits, UTC Compiègne (60) ;
- Polytech Lille (59), Insa Rouen (76), Toulouse (31), Lyon (69), HEI Lille (59) ...
- Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) accueillent des étudiants titulaires d'un bac+2, pour des cursus de 3 ans, essentiellement en apprentissage. Sélection sur dossier, tests et entretien. Ex : Ingénieur.e en prévention des risques CNAM Amiens (80).

Afin de faciliter leur insertion professionnelle, les étudiants peuvent aussi envisager une formation complémentaire, d'une durée moyenne d'un an (FCIL, formation complémentaire d'initiative locale, DU, diplôme universitaire).

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**

- Lycée Marie Curie, Nogent-sur-Oise (60)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac », « Classes prépa », « Les écoles d'ingénieurs », « Quels métiers demain ? » ;
- « Entreprendre : ils ont osé se lancer » ;
- Infosup « Bac S, quelles poursuites d'études ? » ;
- Parcours « Les métiers de la biologie », « Les métiers du paramédical ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.